

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE LIGUE

Séance du 8 février 2025 au Centre Sportif de l'Aube à Troyes

Présents :

Président : Christophe PORTE

Philippe BOLMONT	Emmanuel LEGRY	Patrick SOILOT (CD 08)
Pierre-Alexandre COUSIN	Marc LEPIN	Jean-Pierre KOLB (CD 52)
Stanislas GAZEILLES	Thomas PHILIPPI	Jean-Marie DEPARDIEU (CD54)
Michel GROSS	Anthony SCREMIN	Denis OMLOR (CD57)
Mathieu KONECNY	Bernard SIMONIN	
Françoise LAPICQUE	Dominique THIRION	

Excusés :

Julie ARNOULD	Maxime LANG	Nicolas VEJUX (CD 67)
Yohan DECLOMESNIL	Corinne STOFFEL	Italo BORDICHINI (CD68)
Aurore DUSSART	Germain GIRAULT (CD10)	Eric MATHIS (CD 88)
Nicolas HEY	Emmanuel BARCELO (CD 51)	
Alice HUMBERT	Bruno DELHAISE (CD 55)	

Assistent :

Vincent BLANCHARD, Directeur Général
Guillaume KRATZ, DGA – Directeur de l'E.T.A.P.E.

◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇

Le Président, Christophe Porte, ouvre la séance en remerciant chaleureusement le club de la Jeune Garde de Troyes pour l'accueil lors de la soirée de la veille, ainsi que le Comité départemental de l'Aube pour l'organisation logistique et le Conseil départemental de l'Aube pour la mise à disposition de la salle.

POINT 1 – INFORMATIONS DU PRESIDENT (Christophe PORTE)

Christophe PORTE revient sur les quarts de finale de Ligue des Champions qui opposent Metz à Étival : il était présent au match aller le 19 janvier à Metz et assistera au match retour prévu le 28 février à Etival.

Il informe ensuite les membres du Conseil de Ligue de plusieurs décisions qui ont été actées au niveau du Conseil Fédéral du 1^{er} février dernier :

Reconduction du Projet Sportif Fédéral (PSF) : Le dispositif a été présenté et sera maintenu pour cette année avec des modalités quasi identiques à celles de l'édition précédente.

Championnat par équipes féminin : Suppression de la Nationale 3 (N3) tout en conservant le même nombre d'équipes en Nationale en augmentant les poules des divisions supérieures. L'objectif est de limiter les longs déplacements en regroupant les équipes par zones géographiques tout en maintenant un niveau de jeu homogène.

Assouplissement des règles sur les mutés : Dès la saison prochaine, il n'y aura plus de restrictions concernant le nombre de joueurs mutés en championnat par équipes. Cette mesure a été votée à l'unanimité par le Conseil fédéral.

Composition des commissions fédérales : La composition des différentes commissions fédérales a été votée et sera publiée prochainement sur le site de la FFTT. Plusieurs licenciés du Grand-Est ont été intégrés dans ces commissions.

Double appartenance en championnat professionnel : Une nouvelle règle devrait permettre désormais aux joueurs professionnels d'évoluer simultanément dans le championnat français et dans un autre pays. Cependant, certaines restrictions seront appliquées pour éviter de perturber l'équilibre des compétitions nationales.

POINT 2 - INFOS DU DIRECTEUR GENERAL (Vincent BLANCHARD)

Le Directeur Général, Vincent BLANCHARD, présente un état des lieux des dossiers en cours, notamment en matière de subventions, de financement et de gestion des ressources humaines au sein de la Ligue.

Subventions et financement :

Toutes les demandes de subvention pour l'activité régionale ont été finalisées et déposées, notamment le dossier relatif au Fonds de Développement de la Vie Associative (FDVA).

Soutien régional pour les manifestations exceptionnelles : La Région Grand-Est a validé l'octroi de subventions pour les événements spécifiques organisés par la Ligue. Parmi ces aides, une subvention de 7 500 € a été obtenue pour des investissements liés au siège de la LGETT.

Projet Sportif Fédéral (PSF) : La campagne de subventions liées au PSF débiterait en mars.

Projet Associatif Global (PAG) et renouvellement de la convention d'objectifs : Une fois le PAG voté, la Ligue sera prête pour les demandes de subvention à venir. La Ligue est en attente de précisions concernant le renouvellement quadriennal de la convention d'objectifs avec la Région.

Réunion nationale des Directeurs Généraux de Ligues

Vincent BLANCHARD a participé à une réunion des Directeurs Généraux de Ligues à la FFTT. Cet événement a également rassemblé les DG de la Fédération Française de Badminton, mettant en évidence des problématiques communes entre les deux disciplines.

Gestion des ressources humaines

Plusieurs contrats d'alternance prendront fin en juillet 2025. Il conviendra d'anticiper la réorganisation des services régionaux en tenant compte de cela.

POINT 3 - PROJET ASSOCIATIF 2025/2029 (Philippe BOLMONT)

Philippe BOLMONT, Vice-Président Délégué en charge de l'Animation, du Développement et de la Promotion, commence par remercier les services de la Ligue et l'ensemble des personnes ayant contribué à l'élaboration du Projet Associatif de la Ligue du Grand-Est de Tennis de Table (PAG) pour la période 2025-2029.

Le Président rappelle que le PAG constitue un document structurant pour toute l'olympiade et une base de discussion essentielle avec la Région pour le renouvellement de la convention quadriennale et pour le dossier de subvention PSF.

Il est impératif que le PAG soit compris et soutenu par tous les acteurs.

Philippe BOLMONT présente ensuite le document sous forme de diaporama en détaillant les principaux volets du projet qui s'articule autour de 7 axes :

- 1. Stratégie financière et administrative**
 - Organisation et fonctionnement des services régionaux
 - Charges de structure et politique tarifaire
 - Diversification des ressources
 - Simplification administrative pour les clubs
- 2. Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) et Développement Durable**
 - Actions en faveur du développement durable
 - Intégration des principes de RSO dans les politiques de la Ligue
- 3. Activité sportive**
 - Arbitrage
 - Compétitions par équipes et individuelles
 - Maintien de la Commission Régionale Médicale
 - Modernisation de la pratique du tennis de table
- 4. Promotion, communication et valorisation**
 - Stratégie de communication interne et externe
 - Valorisation des partenaires, licenciés, clubs et comités
 - Sensibilisation du grand public
- 5. Emploi et formation**
 - Structuration de la Commission Régionale de l'Emploi et de la Formation
 - Développement des formations pour animateurs, entraîneurs, arbitres et dirigeants
- 6. Performance sportive**
 - Détection et sélections régionales
 - Organisation de stages régionaux
 - Accès au haut niveau
- 7. Développement**
 - Promotion du Ping Santé, Ping Entreprise et Ping à l'École
 - Accompagnement des clubs et comités
 - Initiatives transfrontalières

Mise en place du Conseil des Sages

Christophe PORTE souhaite accélérer la mise en place du Conseil des Sages, une structure consultative dont la composition et les missions seront définies lors du prochain bureau. L'objectif est d'aboutir à une validation officielle au Conseil de Ligue de juin 2025, afin de le rendre opérationnel dès la saison prochaine.

Création d'un fonds de soutien aux clubs pour la professionnalisation

Une discussion approfondie a eu lieu concernant l'idée de créer un fonds de soutien aux clubs, financé par un prélèvement sur chaque licence, afin d'aider les structures souhaitant se professionnaliser. L'objectif serait de soutenir les clubs dans la création d'emplois en les aidant financièrement, notamment lorsque les aides publiques diminuent après les trois premières années d'embauche. L'idée serait d'appliquer une quote-part sur chaque licence pour constituer un fonds global, ensuite redistribué aux clubs en développement.

Si ce projet doit voir le jour, il est à noter que le principe d'un vote des clubs en Assemblée Générale est à prioriser.

Développement de l'offre de formation – Création d'un DEJEPS TT

Un début de réflexion est actuellement mené avec le CREPS de Nancy sur la pertinence d'ouvrir une formation DEJEPS Tennis de Table en complément du BPJEPS déjà proposé.

Développement – Handi Ping et féminisation

Christophe PORTE indique que chaque année de l'olympiade, la FFTT mettra en avant une cause prioritaire. En 2025, la féminisation du tennis de table sera au cœur des actions. La LGETT devra s'engager activement dans cette démarche.

De plus, il se pourrait que la FFTT se positionne, après étude approfondie, auprès du ministère afin d'obtenir la délégation officielle pour la gestion du tennis de table adapté aux personnes en situation de handicap physique et mental.

Le Président remercie Philippe BOLMONT et l'ensemble des services de la Ligue pour leur travail sur le projet associatif. Il rappelle que le PAG reste un document évolutif, pouvant être ajusté en fonction des évolutions sociétales et des besoins des clubs.

Le Projet Associatif 2025-2029 est adopté à l'unanimité.

POINT 4 - ANIMATION, DEVELOPPEMENT, PROMOTION (Philippe BOLMONT) COMMUNICATION ET VALORISATION DES DIRIGEANTS (Bernard SIMONIN)

4.1 POINT D'ACTUALITE ADP (Philippe BOLMONT)

Le Vice-Président, Philippe BOLMONT, revient sur l'actualité de la Branche Animation, Développement, Promotion :

- **Formation "Experts en développement"** : en novembre et décembre 2024, Thierry Wick a participé à une formation animée par le Pôle Accompagnement des Territoires de la FFTT.
- **Séminaire fédéral** : le 28 janvier 2025, un séminaire s'est tenu au siège de la FFTT réunissant les responsables développement ainsi que les Directeurs de Ligue, afin d'échanger sur les axes de développement nationaux et régionaux.
- **Accompagnement des clubs** : actuellement, deux dispositifs d'accompagnement des clubs sont en cours auprès des clubs de Verdun SAV et Kochersberg ATT.
- **Convention PSGE (Ping Santé Grand Est)** : le Strasbourg RC a signé une convention PSGE. Les clubs de Faulquemont et Maizières-lès-Metz ont également manifesté leur intérêt et sont en phase de discussion pour signer une convention similaire.
- **Création d'un nouveau club à Warmeriville** : un nouveau club à Warmeriville est entré dans le dispositif de la Ligue « Créer Mon Club de Ping ».

- **Convention de développement avec les Comités Départementaux** : les annexes aux conventions de développement entre la Ligue et les Comités départementaux ont été envoyées et sont en attente de validation.
- **Stage Winter Ping** : Un stage Winter Ping est prévu la semaine prochaine, avec 26 inscrits, dont 7 filles. L'encadrement sera assuré par Laurence GERMAIN, David PISANO et les stagiaires BPJEPS.
- **Animations Dark Ping** : la Ligue a connaissance de deux animations Dark Ping programmées : le 22 mars à Hochfelden et les 22 et 23 mai à Rosheim.

Opération "1 école – 1 table"

La FFTT a renouvelé son programme "1 école – 1 table", visant à équiper les établissements scolaires en matériel de tennis de table pour encourager la pratique auprès des jeunes.

Dans le Grand-Est, 13 écoles ont été sélectionnées :

- USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) : 9 écoles (1 en Meurthe-et-Moselle, 7 en Moselle, 1 dans les Vosges).
- UGSEL (Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre) : 4 écoles (1 dans la Marne, 1 en Meurthe-et-Moselle, 1 dans la Meuse, 1 dans le Haut-Rhin).

Une trentaine d'écoles du Grand-Est avaient candidaté cette année.

4.2- POINT D'ACTUALITE CVD (Bernard SIMONIN)

Bernard SIMONIN, Vice-président en charge de la Communication et de la Valorisation des Dirigeants, indique que le prochain numéro de la revue GETT est actuellement en cours de préparation et sa publication est prévue pour la fin du mois de mars. Parmi les sujets abordés, un entretien avec Gilles ERB, président de la FFTT, sera mis en avant.

Concernant la valorisation des dirigeants, il rappelle que le dispositif de remise des médailles d'or, d'argent et de bronze du mérite régional permet de récompenser l'engagement des bénévoles et dirigeants au sein de la Ligue. Le choix d'attribuer les médailles de bronze par l'intermédiaire des comités départementaux a été reconduit.

Un appel a été fait aux membres du Conseil de l'Ordre afin de s'assurer que le règlement des médailles soit strictement respecté pour garantir une attribution conforme aux critères établis. Il a été convenu qu'un rappel officiel sera adressé aux comités départementaux afin d'insister sur l'importance du respect des règles de candidature et d'attribution des distinctions.

4.3- LANCEMENT DE LA CAMPAGNE PSF 2025

Philippe BOLMONT rappelle que c'est l'Agence Nationale du Sport qui définit chaque année des priorités nationales que les fédérations doivent décliner à leur échelle. Actuellement, ces priorités s'articulent autour de plusieurs axes majeurs, notamment le développement du sport santé, le sport citoyen et l'accompagnement des territoires.

Dans ce cadre, un appel à projets est lancé à destination des clubs, des comités et des ligues pour leur permettre de formuler des demandes de subvention en fonction d'une grille de critères bien définie. Le seuil minimal de subvention fixé à 1 500 €.

Pour cette édition 2025, les porteurs de projets devront obligatoirement intégrer deux actions prioritaires, avec la possibilité d'en proposer une troisième à titre facultatif.

La campagne démarrerait à la mi-mars et sera suivie par une phase d'instruction des dossiers par la LGETT sur une période d'un mois. Son fonctionnement restera identique à celui de l'année précédente.

La commission PSF de la Ligue du Grand-Est se réunira en mai 2025 afin d'émettre une proposition d'attribution finale des subventions. Chaque année, environ trente dossiers sont traités par la Ligue dans le cadre de ce dispositif.

4.4- EST'OILES DU PING 2025 DONT TROPHEES DES DIRIGEANTS 2025

Bernard SIMONIN présente l'édition 2025 du Trophée des dirigeants, reconduisant les mêmes thèmes qu'en 2024 :

- Trophée de l'organisation de l'année
- Trophée du Ping Innovant
- Trophée de l'Initiative Féminine
- Trophée de l'Initiative Jeune
- Trophée de l'Inclusion et de l'égalité
- Trophée de l'implication du club dans les projets de la vie communale

POINT 5 - ORGANISATIONS EXCEPTIONNELLES (Corinne STOFFEL)

5.1- BILANS (IJGE)

En l'absence de la Vice-Présidente en charges des Organisations Exceptionnelles, Corinne STOFFEL, Vincent BLANCHARD présente le bilan de l'édition 2025 des Internationaux Jeunes du Grand-Est (IJGE).

Cette année, la compétition a réuni 31 délégations issues de 6 nations différentes, rassemblant un total de 330 joueurs. Cette participation marque une augmentation de 43 joueurs par rapport à la précédente édition, confirmant ainsi la dynamique de croissance de l'événement et son attractivité sur la scène internationale.

5.2- A VENIR

Les Championnats de France par Régions se tiendront du 18 au 20 février 2025 à Pont-à-Mousson. Guillaume KRATZ sera le directeur de la compétition.

La formule du WTT Youth Contender de Metz change cette année en raison de l'arrêt des WTT Youth Contender de Spa et de Luxembourg.

Le WTT Youth Contender se déroulera ainsi du lundi 7 avril au jeudi 10 avril 2025. En complément, un WTT Youth Star Contender sera organisé pour la première fois. Cette compétition regroupera les 32 meilleurs jeunes joueurs mondiaux de chaque catégorie et se tiendra du vendredi 11 avril au dimanche 13 avril 2025.

Les Euro Mini Champ's se tiendront les 29, 30 et 31 août 2025. Cet événement marquera la dernière année de la convention quadriennale établie entre la FFTT, la LGETT et le WTT pour l'organisation des Euro Mini Champ's ainsi que du WTT Youth à Metz.

5.3- AUTRES

Vincent BLANCHARD indique que l'organisation des Inter-comités de Zone, prévue les 14 et 15 juin 2025, avait initialement été attribuée au club de Saint-Dié-des-Vosges, en co-

organisation avec le club d'Éloyes. Toutefois, ces clubs ont informé la Ligue qu'ils ne sont plus en mesure d'assurer l'événement en raison de contraintes logistiques.

Face à cette situation, une réflexion est en cours pour que la LGETT prenne en charge l'organisation de la compétition. La ville de Pont-à-Mousson est envisagée comme lieu d'accueil, mais la décision finale reste à confirmer.

Par ailleurs, Corinne STOFFEL, vice-présidente en charge des manifestations exceptionnelles, travaille actuellement à la constitution d'un groupe de travail dédié aux manifestations exceptionnelles. Ce groupe aura pour mission d'apporter un soutien régulier à l'organisation des événements majeurs de la Ligue, afin d'assurer leur bon déroulement.

POINT 6 - GESTION DE L'ACTIVITE (Emmanuel LEGRY)

6.1- POINT D'ACTUALITE DES COMMISSIONS

La Présidente de la Commission Sportive Régionale, Françoise LAPICQUE, présente un retour détaillé sur la dernière réunion de la Commission Sportive Régionale (CSR).

L'un des points principaux de cette réunion concernait une réflexion sur l'interdiction pour une équipe de monter en cas de descente d'une autre équipe du même club. Une discussion a été engagée avec la Commission Sportive Fédérale à ce sujet.

Un autre point soulevé concernait les demandes d'opposition et de concordance des rencontres. Il a été constaté qu'à peine 1 % des équipes ne formulent aucune demande, ce qui pose des difficultés dans l'organisation du championnat. Il a également été décidé que les concordances ne seront plus prises en compte pour des jours de matchs différents.

Une enquête sera envoyée aux joueurs et aux clubs afin de recueillir leurs avis et ressentis sur l'organisation du championnat par équipes pour la saison prochaine. Un recensement des capacités des salles est également envisagé. Cette enquête est actuellement en cours d'élaboration par la Commission Sportive.

Le suivi des obligations des clubs concernant l'engagement des équipes jeunes est en cours, en collaboration avec les comités départementaux. Une dizaine de clubs ne respectent pas cette obligation et seront bientôt avertis pour se mettre en conformité.

Réunions des commissions régionales

Deux réunions ont récemment eu lieu :

- La Commission Régionale d'Arbitrage (CRA) s'est réunie le 16 décembre 2024.
- La Commission Régionale des Statuts et Règlements (CRSR) a tenu sa réunion le 13 janvier 2025.

Colloque des Dirigeants 2025

Anthony SCREMIN propose l'édition 2025 du Colloque des Dirigeants qui se tiendra le samedi 12 avril 2025 à l'occasion du WTT Youth Contender de Metz.

La thématique principale retenue pour cette édition sera : "Comment gérer l'afflux de nouveaux licenciés ? (JO, médiatisation, bénévolat)"

Comme chaque année, les participants auront la possibilité d'assister aux matches du WTT Youth Star Contender en fin de journée.

6.2- CREF : RESPONSABLE FORMATION ARBITRAGE (Anthony SCREMIN)

Le Président de la Commission Régionale Emploi-Formation, Anthony SCREMIN aborde la question du responsable formation arbitrage, une fonction précédemment assurée par Yohan Declomesnil.

Une fiche de poste détaillant les missions et responsabilités de ce poste a été établie. Après une phase de réflexion et de consultation, il a été proposé qu'Alain PERRON, arbitre international et formateur d'AR-JA1, prenne en charge cette mission.

Afin d'assurer un bon fonctionnement de la commission, les services de la Ligue apporteront un soutien administratif à Alain PERRON.

Anthony SCREMIN revient ensuite sur les différentes sessions de formation qui ont été organisées depuis le début de la saison:

- 2 Formations Animateur Fédéral (AF)
- 5 Formations Initiateur de Club (IC)
- 1 Formation Entraîneur Fédéral

Il annonce enfin d'autres sessions de formation à venir :

- "Ping à l'école" le 5 mars 2025 à Gundershoffen (67).
- "Ping Santé" (Module A et B) du 22 au 25 avril 2025 à Pont-à-Mousson.

6.3- FORMATION BPJEPS TT 2025/2026

Cette année, la formation BPJEPS Tennis de Table, qui s'étend sur une durée de 10 mois, compte 10 candidats inscrits.

Les inscriptions pour la session 2025/2026 sont ouvertes du 27 janvier au 2 juin 2025 et la formation se déroulera du 15 septembre 2025 au 12 juin 2026.

POINT 7 - SECRETARIAT GENERAL (Pierre-Alexandre COUSIN)

7.1- STATISTIQUES

Le Secrétaire Général, Pierre-Alexandre COUSIN, présente un état des lieux des statistiques des licences, en comparant les données entre janvier 2024 et janvier 2025.

L'évolution des licences montre une progression notable, avec une hausse globale du nombre de licenciés. Les licences loisirs enregistrent une augmentation significative de 32,5 % (de 4 619 à 6 119), tandis que les licences compétition progressent de 10,4 % (de 7 473 à 8 254). Les licences découverte, bien que représentant une faible part du total, connaissent une hausse de 43,4 % (de 122 à 175).

La répartition par catégories d'âge met en évidence une forte dynamique chez les jeunes, notamment chez les poussins (+36,3 %), benjamins (+31,3 %), minimes (+30,3 %), cadets (+16,7 %) et juniors (+12,3 %). Les catégories seniors (+17,0 %) et vétérans (+13,5 %) progressent également, confirmant une augmentation de la pratique dans toutes les tranches d'âge.

D'un point de vue territorial, tous les départements enregistrent une hausse du nombre de licenciés. Les progressions les plus notables concernent la Meuse (+24 %), la Haute-Marne (+22,7 %), le Bas-Rhin (+23 %) et la Moselle (+21,2 %), qui reste le département comptant le plus de licenciés (19,3 % du total régional).

Enfin, la répartition par sexe montre une stabilité, avec 83,5 % des licenciés masculins et 16,5% de féminines, en légère progression par rapport à l'année précédente.

7.2- MISE A JOUR DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS REGIONALES

Le Secrétaire Général présente une révision de la composition des différentes commissions de la LGETT, en indiquant les modifications effectuées depuis le dernier Conseil de Ligue du 3 décembre 2024.

L'ensemble de ces modifications est adopté à l'unanimité par les membres du Conseil de Ligue.

Un trombinoscope mis à jour, présentant la composition des commissions régionales, sera bientôt publié sur le site internet de la LGETT.

7.3- CALENDRIER 2025/2026

Françoise LAPICQUE présente le travail réalisé par la Commission Sportive Régionale sur l'élaboration du calendrier régional 2025/2026. Elle précise que ce calendrier est basé sur une ébauche du calendrier fédéral, qui n'a pas encore été définitivement voté. Des ajustements pourraient donc être nécessaires en fonction des modifications apportées par la FFTT.

Ce calendrier fédéral 2025/2026 comporte comme nouveauté principale une première phase qui s'étale jusqu'en janvier et débutant tôt en septembre, ainsi qu'une seconde phase qui s'étend de février à juin.

Trois versions du calendrier régional ont été soumises à discussion :

- Version 1 : suit scrupuleusement le calendrier fédéral.
- Version 2 : décale d'une semaine la première journée du championnat par équipes.
- Version 3 : propose un décalage de deux semaines de la première journée du championnat par équipes, qui se jouerait en même temps que la journée 2 du championnat national. La journée 2 se jouerait en même temps que la journée 3 du championnat national. Le retard serait ensuite rattrapé après les vacances de la Toussaint, pour un réalignement à compter de la journée 4.

Des discussions et des échanges s'engagent autour de la nécessité de laisser revenir les licenciés dans les clubs courant septembre, et sur le besoin de visibilité pour engager des GE7 notamment.

Françoise LAPICQUE tient néanmoins à souligner que le choix de la version 3 impliquerait des difficultés de concordances et éventuellement de brûlage sur une ou deux journées pour nos clubs évoluant dans les divisions nationales.

Plusieurs membres du Conseil de Ligue s'expriment pour expliquer qu'un début de championnat vers le 10 septembre serait beaucoup trop tôt et qu'un décalage d'une semaine ne serait pas de nature à résoudre significativement le problème.

Christophe PORTE sollicite l'avis des représentants des comités départementaux présents et, après discussions et échanges, soumet au vote la version 3.

Cette troisième version du calendrier est adoptée à l'unanimité, sous réserve des modifications ultérieures du calendrier fédéral.

POINT 8 - FINANCES (Dominique THIRION)

8.1- POINT FINANCIER

Le Trésorier Général, Dominique THIRION, présente une comparaison du budget réalisé à date, en analysant la situation financière de la Ligue entre le 22 janvier 2024 et le 29 janvier 2025.

Il fait le constat que les chiffres sont réalistes et cohérents, et que la trajectoire actuelle est conforme au Budget Prévisionnel et à l'historique.

Dominique présente ensuite une synthèse de la situation financière des clubs au 4 février 2025, en comparaison avec la situation au 23 février 2024.

7.2- TARIFS REGIONAUX 2025/2026

Dominique THIRION fait part de tarifs fédéraux normalement stables.

Il propose une augmentation ciblée et raisonnable des tarifs régionaux, en restant au maximum au niveau de l'inflation, en tenant compte des coûts de fonctionnement et de l'évolution des dépenses.

Jean-Pierre KOLB demande s'il est possible d'augmenter légèrement les tarifs des licences loisirs. Vincent BLANCHARD répond que la LGETT ne peut pas modifier ces tarifs, qui sont fixés au niveau national par la FFTT.

Christophe PORTE ajoute que la FFTT prévoit la création d'un groupe de travail afin de réfléchir à une harmonisation nationale des tarifs. Ce groupe pourrait aboutir à un cadre plus uniforme, tout en permettant aux Ligues et aux Comités Départementaux d'appliquer des cotisations supplémentaires à l'échelle régionale ou locale.

Après discussion, les tarifs régionaux 2025/2026 sont adoptés à l'unanimité.

Dominique THIRION soumet ensuite au vote du Conseil de Ligue les prochains tarifs administratifs, techniques et annexes, avec des ajustements mineurs.

Les tarifs administratifs, techniques et annexes 2025/2026 sont adoptés à l'unanimité.

POINT 9 - INFORMATIONS DU DIRECTEUR DE L'E.T.A.P.E. (Guillaume KRATZ)

Le Directeur de l'E.T.A.P.E., Guillaume KRATZ, indique que des journées de découverte du Pôle Espoir sont actuellement proposées à certains jeunes presentis pour intégrer la structure à plus ou moins court terme.

Il revient ensuite sur les événements passés et à venir pour le secteur performance :

- stages de Toussaint
- compétitions nationales et internationales, avec notamment la victoire du Grand Est au Challenge par équipes des Internationaux Jeunes du Grand Est
- stage détection en février
- Championnats de France des Régions, à Pont-à-Mousson, du 18 au 20 février 2025

POINT 10 - ZONE 5 : MISSIONS ET COORDINATION"

La Zone 5 est responsable de plusieurs compétitions et actions de formation au sein de la LGETT, notamment la gestion des championnats pré-nationaux, l'organisation du Critérium Fédéral N2, la coordination des Inter-Comités et la mise en place de formations pour les arbitres, les techniciens et les dirigeants.

Christophe PORTE informe les membres du Conseil de Ligue qu'avec Bernard FERRIERE, Président de la Ligue Bourgogne Franche Comté, il a demandé au Conseil Fédéral la reconduction de la Zone 5 sous la même organisation, avec Pierre BLANCHARD au poste de coordinateur de Zone.

Cette proposition a été validée par le Conseil Fédéral, confirmant ainsi la continuité du travail engagé au sein de la Zone 5.

POINT 11 - DIVERS

Françoise LAPICQUE annonce son intention de présenter sa candidature individuelle aux prochaines élections du Comité Régional Olympique et Sportif (CROS). Pour officialiser sa démarche, elle doit obtenir l'assentiment du Conseil de Ligue, qui lui est accordé à l'unanimité.

Plus aucune question n'étant soulevée, le Président remercie les participants pour leur présence et déclare la réunion close.

La séance est levée à 13h00.

Le Président
Christophe PORTE



Le Secrétaire Général
Pierre-Alexandre COUSIN

